

# KPFL

Caisson porte-filtre  
en acier galvanisé



# SOMMAIRE

<b>1. GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>3</b>
1.1 Avertissements .....	3
1.2 Consignes de sécurité .....	3
1.3 Réception – Stockage .....	3
1.4 Garantie.....	3
<b>2. PRÉSENTATION PRODUIT .....</b>	<b>4</b>
2.1 Description.....	4
2.2 Courbes aérauliques .....	4
<b>3. INSTALLATION .....</b>	<b>6</b>
3.1 Signalétique - Dimensions et poids .....	6
3.2 Mise en oeuvre .....	7
3.3 Choix emplacement.....	7
<b>4. ENTRETIEN.....</b>	<b>8</b>
<b>5. GESTION DES DÉCHETS .....</b>	<b>8</b>
5.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux.....	8
5.2 Traitement d'un DEEE Professionnel .....	8

# 1. GÉNÉRALITÉS

## 1.1 Avertissements

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE.

Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, la mise en service et l'entretien de ce produit.

L'installation de ce produit (mise en œuvre, raccordements, mise en service, maintenance) et toutes autres interventions doivent être obligatoirement effectuées par un professionnel appliquant les règles de l'art, les normes et les règlements de sécurité en vigueur.

Nous recommandons à toutes les personnes exposées à des risques de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents. La responsabilité du constructeur ne saurait être engagée pour des éventuels dommages corporels et/ou matériels causés alors que les consignes de sécurité n'ont pas été respectées ou suite à une modification du produit.

Les caissons porte-filtres KPFL sont destinés aux applications de ventilation dans les bâtiments tertiaires :

- Installation intérieure ou extérieure
- Température environnement : -20°C / +50°C
- Humidité relative : maxi 95% sans condensation
- Atmosphère non potentiellement explosive
- Atmosphère à faible salinité, sans agents chimiques corrosifs

## 1.2 Consignes de sécurité

- S'équiper des EPI (Equipement de Protection Individuelle) appropriés avant toute intervention.

## 1.3 Réception – Stockage

En cas de manque, de non-conformité, d'avarie totale ou partielle des produits délivrés, l'Acheteur doit conformément à l'article 133-3 du Code du commerce émettre des réserves écrites sur le récépissé du transporteur et les confirmer dans les 72 heures par lettre recommandée avec un double à destination du vendeur. La réception sans réserve du matériel prive l'Acheteur de tout recours ultérieur contre nous.

Le produit doit être stocké à l'abri des intempéries, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature durant son transport l'amenant du fournisseur au client final, et sur le chantier avant installation.

### Environnement de stockage

- Température : -10°C à +50°C
- Humidité relative :

## 1.4 Garantie

Le matériel est garanti 12 mois - pièces seulement - à compter de la date de facturation.

Le vendeur s'engage à remplacer les pièces ou le matériel dont le fonctionnement est reconnu défectueux par nos services, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou pénalités tels pertes d'exploitation, préjudice commercial ou autres dommages immatériels ou indirects.

Sont exclus de notre garantie, les défauts liés à une utilisation anormale ou non conforme aux préconisations de nos notices, les défauts constatés par suite d'usure normale, les incidents provoqués par la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, les défauts dus à la mauvaise installation des appareils ou aux mauvaises conditions de stockage avant montage.

En aucun cas, le vendeur n'est responsable du matériel transformé, réparé, même partiellement.

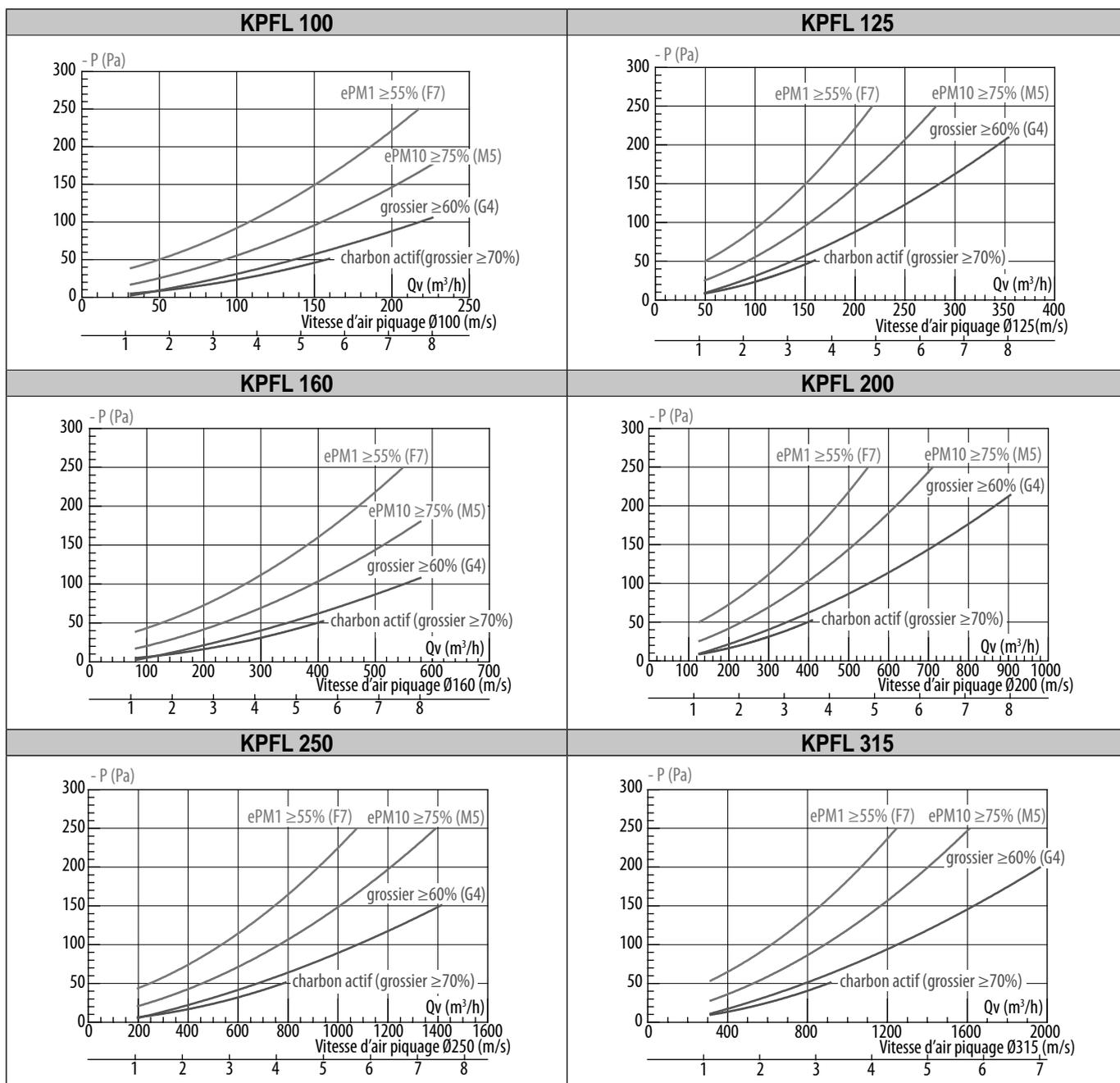
## 2. PRÉSENTATION PRODUIT

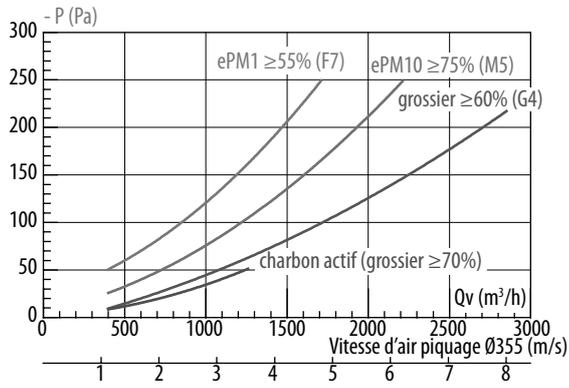
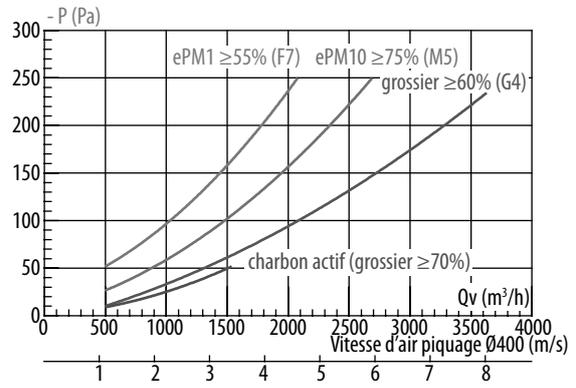
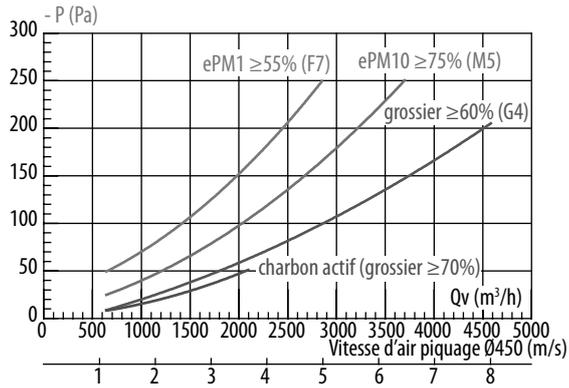
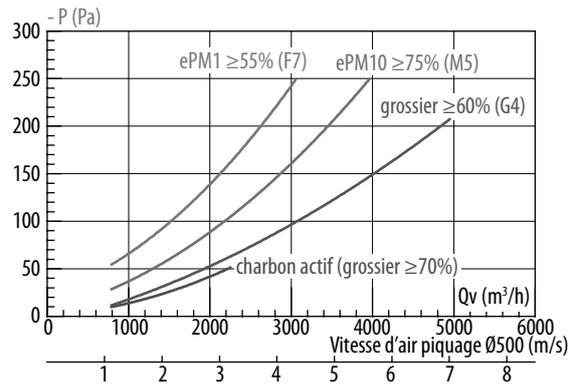
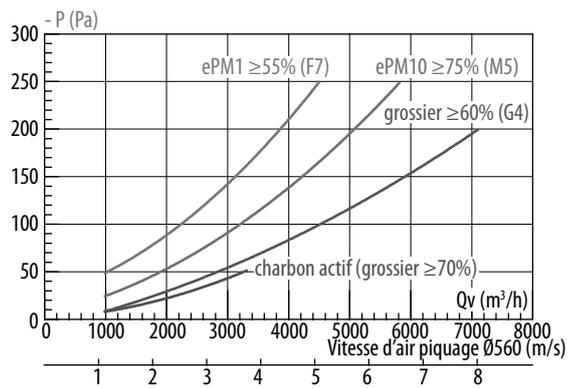
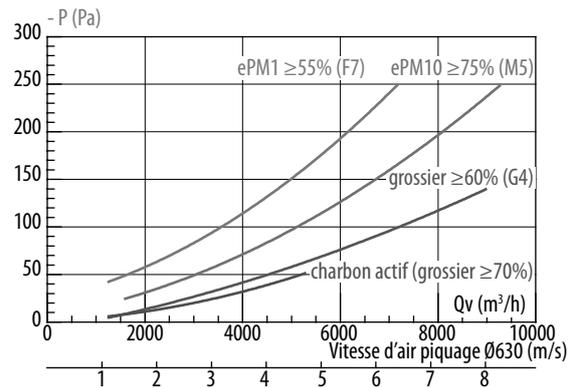
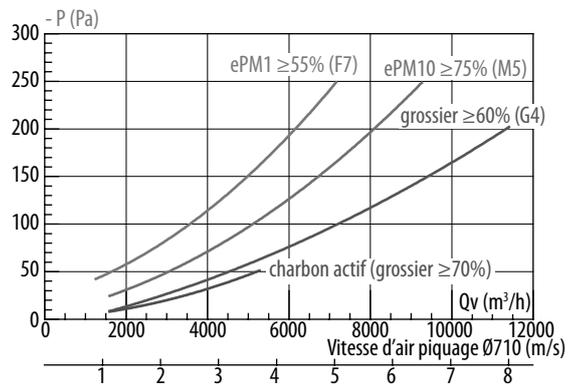
Le caisson porte-filtre KPFL permet d'incorporer une filtration de l'air dans un réseau de ventilation pour permettre une amélioration de la qualité d'air intérieur du bâtiment.

### 2.1 Description

- 13 diamètres : Ø100 / 125 / 160 / 200 / 250 / 315 / 355 / 400 / 450 / 500 / 560 / 630 / 710.
- 2 étages de filtres 48 mm possibles.
- Corps réalisé en acier galvanisé.
- Joint d'étanchéité classe D sur chacun des piquages.
- Filtres disponibles en option :
  - G4 : Grossier 60%,
  - M5 : ePM10 75%,
  - F7 : ePM1 55%,
  - Charbon actif : Grossier 70%.

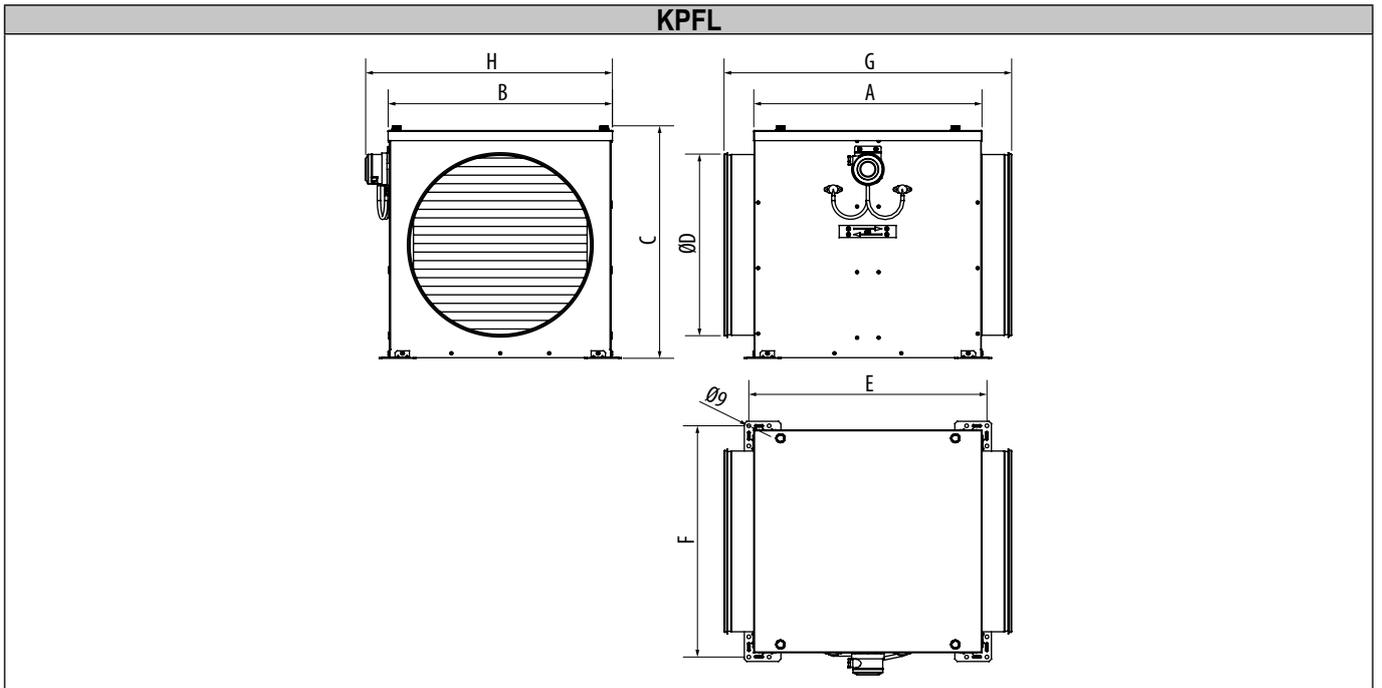
### 2.2 Courbes aérauliques



**KPFL 355****KPFL 400****KPFL 450****KPFL 500****KPFL 560****KPFL 630****KPFL 710**

### 3. INSTALLATION

#### 3.1 Signalétique - Dimensions et poids



KPFL	A	B	C	ØD	E	F	G	H	Poids (kg)
100	236	227	200	100	261	248	312	282	3,5
125	236	227	200	125	261	248	312	282	3,5
160	311	303	281	160	336	324	387	358	5,5
200	311	303	281	200	336	324	387	358	5,5
250	361	387	366	250	386	408	437	442	7,5
315	426	412	386	315	451	433	522	467	8,5
355	466	477	431	355	491	498	562	532	10
400	511	492	493	400	536	513	607	547	12
450	561	552	576	450	586	573	707	607	15
500	611	567	596	500	636	588	757	622	19
560	671	702	671	560	696	723	817	757	25
630	821	832	861	630	846	853	967	887	36
710	821	832	861	710	846	853	967	887	36

### 3.2 Mise en oeuvre

En fonction des contraintes d'installation (mur à proximité, etc...) il est souhaitable de pivoter le produit afin de conserver un accès aisé au dépressostat.

Le produit étant réversible, cette opération est simple :

- Respecter le sens de l'air indiqué sur l'étiquette produit lors de l'installation,
- Inverser si nécessaire le branchement des tubes sur le dépressostat afin que le «+» de l'étiquette soit bien sur le «+» du dépressostat et que le «-» de l'étiquette soit bien sur le «-» du dépressostat,
- Lors du montage des filtres dans le caisson porte-filtre, vérifier le sens de l'air indiqué sur le cadre du filtre.

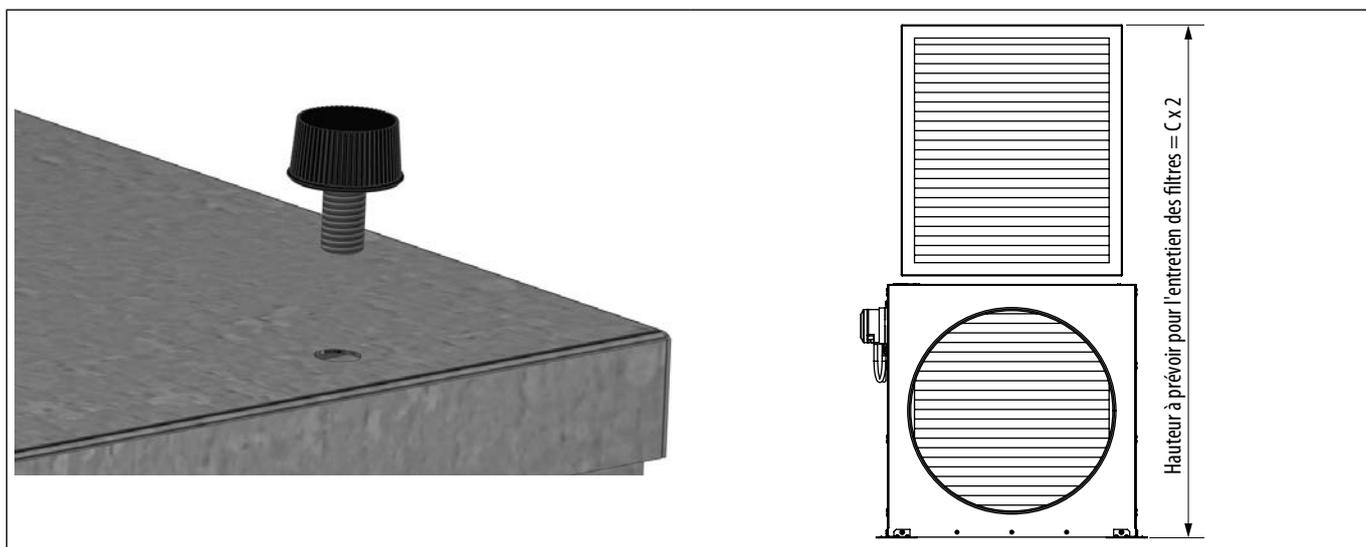


### 3.3 Choix emplacement

Le caisson porte-filtre KPFL peut être installé dans toutes les positions : au sol, au plafond, au mur.

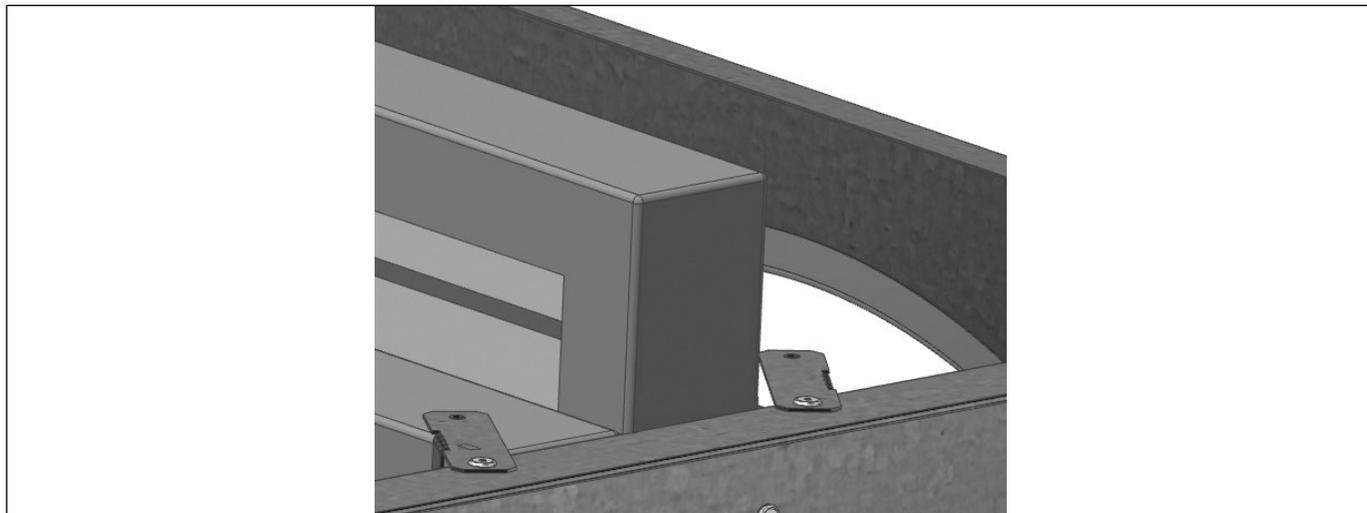
Dans tous les cas de figures, l'accès au motoventilateur s'effectue par le couvercle : il convient de prévoir un espace libre supérieur ou égal à la côte C du caisson porte-filtre pour les opérations d'entretien et de maintenance.

Pour déverrouiller le couvercle, il suffit de dévisser les 4 vis moletées.



## 4. ENTRETIEN

Pour l'entretien des filtres, il faut retirer le couvercle après avoir dévissé les 4 vis moletées. Déverrouiller le système de blocage des filtres pour pouvoir les retirer du rail et ainsi les nettoyer ou les remplacer. Lorsque le produit est fixé au plafond, ne pas oublier de verrouiller le système de blocage des filtres afin d'éviter tout risque de chute lors des opérations de maintenance (risque de blessures).



## 5. GESTION DES DÉCHETS

### 5.1 Traitement des emballages et déchets non dangereux

Les emballages (palettes non consignées, cartons, films, emballages bois) et autres déchets non dangereux doivent être valorisés par un prestataire agréé.

Il est strictement interdit de les brûler, de les enfouir ou de les mettre en dépôt sauvage.

Adresse de sites pour l'élimination des déchets : [www.dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr)

### 5.2 Traitement d'un DEEE Professionnel

Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Document non contractuel. Dans le souci constant d'amélioration du matériel, le constructeur se réserve le droit de procéder sans préavis à toute modification technique.

**VIM**

Les prés de Mégy Sud – SOUDAN

CS 60120 - 79401 ST MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Tél. : 05 49 06 60 38 ou 05 49 06 60 25 – Fax : 05 49 06 60 36

sav@vim.fr - [www.vim.fr](http://www.vim.fr)